

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS

Numéro SIRET : 21470179900014

POSTE COMPTABLE : FUMEL

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS

ANNEE 2018

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

4 7 3 1 3 1 7 9	COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS BP 2018	BUDGET PRIMITIF
-------------------------------	--	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 121
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	49
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : FUMEL VALLE DU LOT	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 079 284,00	1 486 130,00	684,85	841,70

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	845,45	724,00
2	Produits des impositions directes/population	454,81	400,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	944,08	898,00
4	Dépenses d'équipement brut/population		258,00
5	Encours de dette/population	952,27	732,00
6	DGF/population	250,54	173,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5324	0,4900
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9657	0,8920
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,2870
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,0086	0,8100

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 178 479,00	2 017 082,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		161 397,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 178 479,00	2 178 479,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	919 404,00	1 156 882,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	38 345,00	154 120,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	353 253,00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 311 002,00	1 311 002,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 489 481,00	3 489 481,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	434 661,00		417 700,00	417 700,00	417 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 048 496,00		936 080,00	936 080,00	936 080,00
014	Atténuations de produits	41 974,00		46 375,00	46 375,00	46 375,00
65	Autres charges de gestion courante	285 439,00		277 350,00	277 350,00	277 350,00
Total des dépenses de gestion courante		1 810 570,00	0,00	1 677 505,00	1 677 505,00	1 677 505,00
66	Charges financières	72 200,00		67 702,00	67 702,00	67 702,00
67	Charges exceptionnelles	8 306,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	23 407,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des dépenses réelles de fonct.		1 914 483,00	0,00	1 794 207,00	1 794 207,00	1 794 207,00
023	Virement à la section d'investissement (256 002,00		368 984,00	368 984,00	368 984,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	15 288,00		15 288,00	15 288,00	15 288,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		271 290,00	0,00	384 272,00	384 272,00	384 272,00
TOTAL		2 185 773,00	0,00	2 178 479,00	2 178 479,00	2 178 479,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 178 479,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	87 300,00		44 500,00	44 500,00	44 500,00
70	Produits des services, domaine et vent	219 753,00		208 700,00	208 700,00	208 700,00
73	Impôts et taxes	1 038 652,00		1 043 931,00	1 043 931,00	1 043 931,00
74	Dotations, subventions et participations	668 818,00		660 351,00	660 351,00	660 351,00
75	Autres produits de gestion courante	57 800,00		57 800,00	57 800,00	57 800,00
Total des recettes de gestion courante		2 072 323,00	0,00	2 015 282,00	2 015 282,00	2 015 282,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	10 965,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 083 288,00	0,00	2 017 082,00	2 017 082,00	2 017 082,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 083 288,00	0,00	2 017 082,00	2 017 082,00	2 017 082,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	161 397,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 178 479,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	384 272,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	496 098,00	38 345,00	718 704,00	718 704,00	757 049,00
Total des dépenses d'équipement		496 098,00	38 345,00	718 704,00	718 704,00	757 049,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	170 500,00		175 700,00	175 700,00	175 700,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		195 500,00	0,00	200 700,00	200 700,00	200 700,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		691 598,00	38 345,00	919 404,00	919 404,00	957 749,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	134 140,00				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		134 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		825 738,00	38 345,00	919 404,00	919 404,00	957 749,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	353 253,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 311 002,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	178 014,00	154 120,00	261 637,00	261 637,00	415 757,00
16	Emprunts et dettes assimilés			219 086,00	219 086,00	219 086,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		178 014,00	154 120,00	480 723,00	480 723,00	634 843,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	96 695,00		54 409,00	54 409,00	54 409,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	404 872,00		237 478,00	237 478,00	237 478,00
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00				
Total des recettes financières		551 567,00	0,00	291 887,00	291 887,00	291 887,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		729 581,00	154 120,00	772 610,00	772 610,00	926 730,00
021	Virement de la section de fonctionnement	256 002,00		368 984,00	368 984,00	368 984,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	15 288,00		15 288,00	15 288,00	15 288,00
041	Opérations patrimoniales	134 140,00				
Total des recettes d'ordre d'invest.		405 430,00	0,00	384 272,00	384 272,00	384 272,00
TOTAL		1 135 011,00	154 120,00	1 156 882,00	1 156 882,00	1 311 002,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 311 002,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	384 272,00
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	417 700,00		417 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	936 080,00		936 080,00
014	Atténuations de produits	46 375,00		46 375,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	277 350,00		277 350,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	67 702,00		67 702,00
67	Charges exceptionnelles	14 000,00		14 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		15 288,00	15 288,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	35 000,00		35 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		368 984,00	368 984,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 794 207,00	384 272,00	2 178 479,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 178 479,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00		25 000,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	175 700,00		175 700,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	757 049,00		757 049,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		957 749,00		957 749,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	353 253,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 311 002,00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	44 500,00		44 500,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	208 700,00		208 700,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	1 043 931,00		1 043 931,00
74	Dotations, subventions et participations	660 351,00		660 351,00
75	Autres produits de gestion courante	57 800,00		57 800,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 800,00		1 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		2 017 082,00		2 017 082,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

161 397,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**2 178 479,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	54 409,00		54 409,00
13	Subventions d'investissement reçues	415 757,00		415 757,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	219 086,00		219 086,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		15 288,00	15 288,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		368 984,00	368 984,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		689 252,00	384 272,00	1 073 524,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

237 478,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 311 002,00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	434 661,00	417 700,00	417 700,00
60611	Eau et assainissement	13 400,00	14 000,00	14 000,00
60612	Energie - Electricité	78 600,00	78 000,00	78 000,00
60621	Combustibles	100,00	100,00	100,00
60622	Carburants	12 500,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentations	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	1 600,00	1 600,00
60631	Fournitures d'entretien	8 500,00	8 500,00	8 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	7 500,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	3 100,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	4 200,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	500,00	800,00	800,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	78 500,00	83 000,00	83 000,00
6132	Locations immobilières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	13 500,00	13 500,00
615221	Bâtiments publics	18 611,00	15 000,00	15 000,00
615231	Voiries	19 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	13 000,00	16 000,00	16 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 600,00	1 800,00	1 800,00
6156	Maintenance	10 500,00	15 000,00	15 000,00
6161	Multirisques	13 500,00	14 000,00	14 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	600,00	600,00	600,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 600,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	3 400,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	600,00	700,00	700,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	500,00	500,00
6237	Publications	5 200,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	800,00	800,00	800,00
6247	Transports collectifs	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions		200,00	200,00
6257	Réceptions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 800,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	12 400,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations...)	6 500,00	8 000,00	8 000,00
6288	Autres services extérieurs	700,00	700,00	700,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	6 200,00	6 200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	150,00	300,00	300,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o	2 650,00	2 650,00	2 650,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 048 496,00	936 080,00	936 080,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattacheme	66 074,00	64 000,00	64 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	3 009,00	2 592,00	2 592,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	12 588,00	11 646,00	11 646,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 864,00	1 615,00	1 615,00
6411	Personnel titulaire	538 131,00	509 235,00	509 235,00
6413	Personnel non titulaire	25 888,00	34 541,00	34 541,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
64168	Autres emplois d'insertion	113 835,00	56 432,00	56 432,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	87 683,00	76 039,00	76 039,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	151 618,00	137 898,00	137 898,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	8 718,00	4 422,00	4 422,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 441,00	29 466,00	29 466,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	8 147,00	7 694,00	7 694,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	41 974,00	46 375,00	46 375,00
739211	Attributions de compensation	41 974,00	46 375,00	46 375,00
65	Autres charges de gestion courante	285 439,00	277 350,00	277 350,00
6531	Indemnités	50 629,00	50 629,00	50 629,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	8 134,00	8 135,00	8 135,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	739,00		
6553	Service d'incendie	67 888,00	68 483,00	68 483,00
65548	Autres contributions	80 000,00	60 000,00	60 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	8 300,00	8 250,00	8 250,00
657351	GFP de rattachement	19 440,00	35 000,00	35 000,00
657362	CCAS	23 925,00	22 553,00	22 553,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	25 384,00	23 300,00	23 300,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 810 570,00	1 677 505,00	1 677 505,00
66	Charges financières (b)	72 200,00	67 702,00	67 702,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 200,00	67 152,00	67 152,00
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts c		150,00	150,00
6688	Autres		400,00	400,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 306,00	14 000,00	14 000,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	306,00		
6745	Subventions aux personnes de droit privé	6 000,00	12 000,00	12 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	23 407,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 914 483,00	1 794 207,00	1 794 207,00
023	Virement à la section d'investissement	256 002,00	368 984,00	368 984,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	15 288,00	15 288,00	15 288,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	15 288,00	15 288,00	15 288,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		271 290,00	384 272,00	384 272,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		271 290,00	384 272,00	384 272,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 185 773,00	2 178 479,00	2 178 479,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
	RESTES A REALISER N-1			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 178 479,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	87 300,00	44 500,00	44 500,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	87 300,00	44 500,00	44 500,00
70	Produits des services, domaine et vente	219 753,00	208 700,00	208 700,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	1 260,00	1 400,00	1 400,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	65 000,00	55 000,00	55 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	108 000,00	110 000,00	110 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 600,00	1 400,00	1 400,00
70841	Aux budgets annexes, régies munic.,CCAS,	18 400,00	16 650,00	16 650,00
70846	au GFP de rattachement	25 243,00	24 000,00	24 000,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	250,00	250,00	250,00
73	Impôts et taxes	1 038 652,00	1 043 931,00	1 043 931,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	952 437,00	964 669,00	964 669,00
73221	FNGIR	8 762,00	8 762,00	8 762,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	39 637,00	35 500,00	35 500,00
7323	Revers. prélèv de l'Etat sur le prod brut des	8 771,00		
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	37 807,00	35 000,00	35 000,00
74	Dotations, subventions et participations	668 818,00	660 351,00	660 351,00
7411	Dotation forfaitaire	305 924,00	305 683,00	305 683,00
74121	Dotation de solidarité rurale	180 478,00	190 776,00	190 776,00
74127	Dotation nationale de péréquation	44 997,00	49 617,00	49 617,00
74718	Autres	600,00		
7472	Régions		1 500,00	1 500,00
7473	Départements	12 191,00	12 191,00	12 191,00
7478	Autres organismes	22 500,00		
748314	Dotation unique compensations spécifiques	843,00	843,00	843,00
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	7 435,00	7 847,00	7 847,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	6 454,00	6 003,00	6 003,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	87 396,00	85 891,00	85 891,00
75	Autres produits de gestion courante	57 800,00	57 800,00	57 800,00
752	Revenus des immeubles	6 800,00	6 800,00	6 800,00
758	Produits divers de gestion courante	51 000,00		
7588	Autres produits divers de gestion courante		51 000,00	51 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 072 323,00	2 015 282,00	2 015 282,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	10 965,00	1 800,00	1 800,00
7713	Libéralités reçues	4 965,00	1 800,00	1 800,00
7788	Produits exceptionnels divers	6 000,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 083 288,00	2 017 082,00	2 017 082,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 083 288,00	2 017 082,00	2 017 082,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

RESTES A REALISER N-1	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	161 397,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	2 178 479,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°10 TRAVAUX VOIRIE	143 425,00	377 799,00	377 799,00
	Op. Eq. n°105 ACQUISITION PLANTATION	2 500,00	6 000,00	6 000,00
	Op. Eq. n°106 TRAVAUX BATIMENTS CO	4 140,00	8 000,00	8 000,00
	Op. Eq. n°107 ACQUISITION MATERIEL	14 631,00	37 000,00	37 000,00
	Op. Eq. n°12 ACQUISITION DE TERRAIN	3 751,00	36 000,00	36 000,00
	Op. Eq. n°13 RESTAURATION PRIEURE	146 173,00	239 305,00	239 305,00
	Op. Eq. n°15 GROUPE SCOLAIRE EC.PR	164 978,00	7 000,00	7 000,00
	Op. Eq. n°22 ACQ.MATERIEL INFORMATIQ	16 500,00	2 600,00	2 600,00
	Op. Eq. n°27 ECOLE MATERNELLE MONS		5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses d'équipement	496 098,00	718 704,00	718 704,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	25 000,00	25 000,00	25 000,00
103	Plan de relance FCTVA	25 000,00	25 000,00	25 000,00
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	170 500,00	175 700,00	175 700,00
1641	Emprunts en euros	170 500,00	175 700,00	175 700,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	195 500,00	200 700,00	200 700,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	691 598,00	919 404,00	919 404,00
040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales	134 140,00		
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	2 736,00		
2315	Installation, matériel et outillage techniques	131 404,00		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	134 140,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	825 738,00	919 404,00	919 404,00

+

RESTES A REALISER N-1	38 345,00
------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	353 253,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 311 002,00
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	178 014,00	261 637,00	261 637,00
1321	Etats et établissements nationaux	91 554,00	173 036,00	173 036,00
1322	Régions	20 133,00	27 781,00	27 781,00
1323	Départements	56 307,00	42 000,00	42 000,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		12 800,00	12 800,00
1328	Autres	4 000,00		
1342	Amendes de Police	6 020,00	6 020,00	6 020,00
16	Emprunts et dettes assimilés		219 086,00	219 086,00
1641	Emprunts en euros		219 086,00	219 086,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		178 014,00	480 723,00	480 723,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	501 567,00	291 887,00	291 887,00
10222	FCTVA	92 580,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	4 115,00	4 409,00	4 409,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	404 872,00	237 478,00	237 478,00
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	50 000,00		
Total des recettes financières		551 567,00	291 887,00	291 887,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		729 581,00	772 610,00	772 610,00
021	Virement de la section de fonctionnemen	256 002,00	368 984,00	368 984,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	15 288,00	15 288,00	15 288,00
28041582	Bâtiments et installations	15 288,00	15 288,00	15 288,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		271 290,00	384 272,00	384 272,00
041	Opérations patrimoniales	134 140,00		
1321	Etats et établissements nationaux	9 302,00		
1322	Régions	45 000,00		
1323	Départements	77 102,00		
2031	Frais d'études	2 736,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		405 430,00	384 272,00	384 272,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 135 011,00	1 156 882,00	1 156 882,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	154 120,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 311 002,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10**LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 445 113,56	a 19 209,00	377 799,00	b 377 799,00	
20	Immobilisations incorporelles	30 429,12	7 200,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	30 429,12	7 200,00			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	372 924,40	12 009,00	377 799,00	377 799,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d			353 649,00	353 649,00	
2151	Réseaux de voirie	237 374,80	12 009,00			
21533	Réseaux câblés	54 221,58		24 150,00	24 150,00	
	Autres (2121,2152,21534,2188)	81 328,02				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 041 760,04	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313,2315,238)	2 041 760,04				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 293 009,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	103 009,00
1321	Etats et établissements nationaux		84 189,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		12 800,00
1342	Amendes de Police		6 020,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	190 000,00
1641	Emprunts en euros		190 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-103 999,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105
LIBELLE : ACQUISITION PLANTATIONS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 082,68	a 0,00	6 000,00	b 6 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	14 082,68	0,00	6 000,00	6 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	12 037,88		6 000,00	6 000,00	
	Autres (2128)	2 044,80				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106

LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		358 105,13	a 0,00	8 000,00	b 8 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	14 850,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	14 850,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	10 877,80	0,00	8 000,00	8 000,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	5 778,52		8 000,00	8 000,00	
	Autres (21312,2184)	5 099,28				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	332 377,33	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	332 377,33				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-8 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 107**LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		559 054,86	a 0,00	37 000,00	b 37 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	559 054,86	0,00	37 000,00	37 000,00	
2152	Installations de voirie	48 435,00		7 500,00	7 500,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	186 078,18		3 500,00	3 500,00	
2182	Matériel de transport	18 650,00		20 000,00	20 000,00	
2184	Mobilier	166 419,91		4 000,00	4 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	80 618,51		2 000,00	2 000,00	
	Autres (2135,21568,2158,2183)	58 853,26				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-37 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12
LIBELLE : ACQUISITION DE TERRAINS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		77 405,05	a 0,00	36 000,00	b 36 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	77 405,05	0,00	36 000,00	36 000,00	
2111	Terrains nus	77 405,05		36 000,00	36 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : RESTAURATION PRIEURE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		188 354,55	a 11 863,00	239 305,00	b 239 305,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 084,26	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2188)	3 084,26				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	185 270,29	11 863,00	239 305,00	239 305,00	
2313	Constructions	185 270,29	11 863,00	239 305,00	239 305,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 79 068,00	d 177 950,00
13	Subventions d'investissement reçues	79 068,00	148 864,00
1321	Etats et établissements nationaux	44 972,00	79 083,00
1322	Régions	5 989,00	27 781,00
1323	Départements	28 107,00	42 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	29 086,00
1641	Emprunts en euros		29 086,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	5 850,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE EC.PRIM.LIBOS.

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		232 364,83	a 7 273,00	7 000,00	b 7 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	7 436,72	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	7 436,72				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	158 824,93	0,00	7 000,00	7 000,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	158 824,93		7 000,00	7 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	66 103,18	7 273,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	66 103,18	7 273,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 75 052,00	d 8 097,00
13	Subventions d'investissement reçues	75 052,00	8 097,00
1321	Etats et établissements nationaux	46 852,00	8 097,00
1323	Départements	28 200,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	68 876,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22
LIBELLE : ACQ.MATERIEL INFORMATIQUE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		139 908,55	a 0,00	2 600,00	b 2 600,00	
20	Immobilisations incorporelles	345,60	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2051)	345,60				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	139 115,65	0,00	2 600,00	2 600,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	139 115,65		2 600,00	2 600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	447,30	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	447,30				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 600,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27

LIBELLE : ECOLE MATERNELLE MONSEMPRON

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		514 822,43	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	2 997,17	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	2 997,17				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 701,28	0,00	5 000,00	5 000,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	2 906,28		5 000,00	5 000,00	
	Autres (2138)	795,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	508 123,98	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	508 123,98				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 667,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 667,00
1321	Etats et établissements nationaux		1 667,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-3 333,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie		50 000,00				
9618333035	06/02/2018	50 000,00				
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)		50 000,00				

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 288 360,00									
1641 Emprunts en euros					3 288 360,00									
00083644379	CRCAM DE LOT ET GARONNE	18/11/2011		15/12/2012	460 000,00	F		5,35	5,35	EUR	A	P	N	A-1
00096430674	CRCAM D AQUITAINE	15/04/2013		21/10/2014	250 000,00	F		4,04	4,04	EUR	A	P	N	A-1
07051650	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	23/10/2010		03/12/2011	200 000,00	F		3,13	3,13	EUR	A	P	N	A-1
07085145	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	02/07/2014		07/08/2015	143 520,00	F		3,15	3,15	EUR	A	P	N	A-1
098674EUR	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/11/1997		01/09/1999	152 449,02	C	EURIBOR	2,90	2,90	EUR	T	P	N	A-1
114323897	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		10/10/2000	76 224,51	C		4,10	4,10	EUR	A	C	N	A-1
238441	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/02/2006		01/04/2007	425 676,59	F		4,04	4,04	EUR	A	P	N	A-1
29900220	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		25/07/1999	76 224,51	F		4,75	4,75	EUR	S	P	N	A-1
422421201	CRCAM DE LOT ET GARONNE	01/03/2004		05/05/2005	70 000,00	C		3,95	3,95	EUR	A	P	N	A-1
448655401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	22/06/2005		20/06/2007	460 000,00	V		3,47	3,47	EUR	S	P	N	A-1
5050023	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		15/02/2001	88 420,43	C	TAM	4,77	4,77	EUR	A	P	N	A-1
600720401/114336064	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		05/08/2000	88 420,43	F		6,05	6,05	EUR	A	P	N	A-1
76529401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	27/12/2010		15/09/2011	105 200,00	F		3,97	3,97	EUR	A	P	N	A-1
9209924	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	15/04/2013		05/06/2014	250 000,00	F		3,77	3,77	EUR	A	P	N	A-1
9590831	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	30/06/2015		23/07/2016	300 000,00	F		2,13	2,13	EUR	A	P	N	A-1
9950132	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		10/03/2000	76 224,51	C		5,20	5,20	EUR	S	P	N	A-1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A3307303	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/2007		05/08/2008	66 000,00	F		4,33	4,33	EUR	A	P	N	A-1
1644 Emp.assor.d'une opt.de tirage sur ligne de trésor.														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					3 288 360,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2018											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				2 019 780,11					175 675,59	67 151,29		
1641 Emprunts en euros				2 019 780,11					175 675,59	67 151,29		
00083644379	N			396 989,66	19,95	F		5,35	12 553,43	21 238,95		
00096430674	N			197 107,62	11,80	F		4,04	14 585,06	7 963,15		
07051650	N			118 063,40	8,92	F		3,13	13 215,86	3 695,38		
07085145	N			119 894,86	12,59	F		3,15	8 376,30	3 776,69		
098674EUR	N			50 547,99	6,65	C	EURIBOR	0,23	7 195,75	52,92		
114323897	N			7 622,45	2,76	C		4,35	3 811,23	274,41		
238441	N			232 435,29	9,24	F		4,04	22 008,16	9 424,91		
29900220	N			5 399,99	1,55	F		4,75	5 399,99	256,43		
422421201	N			29 572,58	7,33	C		1,40	4 050,50	414,02		
448655401	N			242 919,74	9,46	V		0,55	26 401,91	1 299,81		
5050023	N			17 033,17	3,11	C	TAM	0,43	5 500,93			
600720401/114336064	N			13 289,28	2,58	F		6,05	6 449,55	804,00		
76529401	N			76 519,20	13,70	F		3,97	4 654,01	3 066,25		
9209924	N			196 253,70	11,42	F		3,77	14 726,39	7 398,76		
9590831	N			265 263,31	13,56	F		2,13	17 925,21	5 650,11		
9950132	N			11 588,50	2,18	C		0,53	5 645,57	12,94		
A3307303	N			39 279,37	10,59	F		4,33	3 175,74	1 822,56		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2018											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1644 Emp.assor.d'une opt.de tirage sur ligne de trésor.												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				2 019 780,11					175 675,59	67 151,29		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	17					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	2 019 780,11					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2018	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2018 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		30/11/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	études non suivies de travaux	5
Linéaire	subventions d'équipement versées	5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		200 700,00	200 700,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		175 700,00	175 700,00
1641	Emprunts en euros	175 700,00	175 700,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 000,00	25 000,00
103	Plan de relance FCTVA	25 000,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	200 700,00	38 345,00	353 253,00	592 298,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		438 681,00	III 438 681,00
Ressources propres externes de l'année (a)		54 409,00	54 409,00
10222	FCTVA	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	4 409,00	4 409,00
Ressources propres internes (b)(2)		384 272,00	384 272,00
2804158	Bâtiments et installations	15 288,00	15 288,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	368 984,00	368 984,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	438 681,00	154 120,00		237 478,00	830 279,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 592 298,00
Ressources propres disponibles	IV 830 279,00
Solde	V = IV - II (6) 237 981,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	Restes à réaliser 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)					
NEANT					
RECETTES (b)					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018
	Année	Profil				
Totaux des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					476 604,00	461 701,16
CILIOPEE HABITAT	2016	P	travaux résidence du Mas	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIO	476 604,00	461 701,16
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat					84 045,00	63 742,38
Sa Ciliopee Habitat	2009	P	La Réhabilitation de 20 Logements C	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIO	84 045,00	63 742,38
Totaux généraux					560 649,00	525 443,54

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										6 232,97	15 210,70
24	Annuelle	C	LIVA	0,23	C	LIVA	1,35	F-6		6 232,97	15 210,70
										1 179,23	2 904,45
17	Annuelle	C	LIVA	3,10	C	LIVA	1,85	A-1		1 179,23	2 904,45
										7 412,20	18 115,15

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	25 527,35
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	242 826,88
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	268 354,23
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 017 082,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	13,30
---	-------------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2019	2020	2021	2022	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2018	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2018" correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2018. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2018	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6553	Service d'incendie				68 483,00
	Participation	contribution	SDIS de Lot et Garonne	Collectivité territ	68 483,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement				60 000,00
	Participation	contribution	CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE	Collectivité territ	2 826,00
	Participation	contribution	SDEE 47	Collectivité territ	57 174,00
	Participation	contribution	Synd Aménagt & Gestion Bassins Versants Léma	Association	0,00
	Participation	contribution	SYNDICAT DES SPORTS	Collectivité territ	0,00
657351	GFP de rattachement				35 000,00
	Participation	contribution	CC FUMEL VALLEE DU LOT	Collectivité territ	35 000,00
657362	CCAS				22 553,00
	participation	contribution	CCAS DE MONSEMPRON-LIBOS	Collectivité territ	22 553,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				23 300,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AAGE PERSONNEL COMMUNAL MONSEMPRO	Association	400,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AD PEP 47	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ADOT 47	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AFSEP SCLEROSES EN PLAQUES	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ALLIANCE 47	Association	100,00
	Subvention	Subv Sport	AMICALE ANCIENS USFL	Association	0,00
	Subvention	Subv Sport	AMICALE BOULISTE MONSEMPRON	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	AMICALE LAIQUE MONSEMPRON-LIBOS	Association	400,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANACR DE FUMEL MONSEMPRON	Association	120,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS ALGERIE F N A C A	Association	80,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS COMBATTANTS RESISTANTS	Association	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS MARINS FUMEL LIBOS	Association	80,00
	subvention	Subv Sport	AQUATONIC	Association	0,00
	Subvention	Subv Sport	Ass BASKET CUZORN FUMEL LIBOS	Association	1 000,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASS CLIMATOLOGIQUE MOYENNE GARONNE	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso AGGLOMERATION FUMEL BURGHause	Association	500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso AGGLOMERATION FUMELOISE VEGA BA	Société	500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso ALARME	Association	100,00
	Subvention de fonctionnement	Subv Intérêt Général	Asso des parents d'élèves écoles Monsempron-Li	Association	500,00
	Subvention	Subv Sport	Asso Passion fitness	Association	0,00
	Subvention	Sub Sport	ASSO SPORT COLLEGE LIBOS	Association	200,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION DES 4 CANTONS - RADIO 4	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION VAL LEMANCE	Association	0,00
	Subvention	Subv Sport	BOXING CLUB FUMEL MONSEMPRON LIBOS	Association	2 000,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	CINE LIBERTY	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	CLUB DE L AMITIE DE LIBOS	Association	80,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COLLECTIF DEFENSE S N C F	Association	80,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COMITE DES FÊTES DE MONSEMPRON LIBO	Association	2 500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	COOP SCOLAIRE EC GARCONS LIBOS	Association	1 000,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	DONNEURS SANG MONSEMPRON LIBOS	Association	250,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	FNATH DE FUMEL	Association	80,00
	Subvention	Subv Sport	FOOTBALL CLUB FUMEL LIBOS	Association	500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	FOYER SOCIO EDUCATIF Monsempron-Libos	Association	80,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	IMAGE ET SON EN FUMELOIS	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LA PREVENTION ROUTIERE	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES AMIS DU PRIEURE DE MONSEMPRON	Association	400,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES CLOWNS STETHOSCOPE	Association	50,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	350,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention de fonctionnement		LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	MAISON DES FEMMES	Association	150,00
	subvention	Subv Intérêt Général	OCCE Ecole Maternelle de Monsempron	Etablissement pu	1 200,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	PÊCHE PISCICULTURE AAPPMA	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	PEEP du Fuméolois	Association	0,00
	Subvention	Subv Sport	PELOTE BASQUE FUMEL LIBOS	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SAINT VINCENT DE PAUL DE FUMEL	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SECOURS CATHOLIQUE	Association	100,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SECOURS POPULAIRE Monsempron Libos	Association	1 500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DES MEDA	Association	100,00
	Subvention de fonctionnement		SOLIHA	Association	0,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SOS Surendettement	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	SPORTS LOISIRS DE MONSEMPRON-LIBOS	Association	50,00
	Subvention	Subv Sport	STE CHASSE Monsempron Libos Condezaygu	Association	150,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	UNION DES COMMERçANTS	Association	1 000,00
	Subvention	Subv Sport	UNION SPORTIVE FUMEL LIBOS	Association	6 500,00
	Subvention	Subv Intérêt Général	VTT CLUB DES ROCHERS	Association	150,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé				12 000,00
	subvention plan façades	Subvention	DIVERS BENEFICIAIRES SUBVENTIONS EXCE	Particuliers	12 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles				2 000,00
	aides aux voyage et autre sub excep	Subvention	DIVERS BENEFICIAIRES SUBVENTIONS EXCE	Particuliers	2 000,00
	Subvention exceptionnelle		SAINT VINCENT DE PAUL DE FUMEL	Association	0,00
	Subvention exceptionnelle		UNION DES COMMERçANTS	Association	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2018 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2018 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2018 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2018 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		4,00		4,00	4,00		4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		11,00	4,00	15,00	13,52	2,41	15,93
ADJOINT TECHNIQUE	C	4,25	1,00	5,25	5,11		5,11
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	0,25		0,25	0,25		0,25
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	5,75	2,00	7,75	7,41		7,41
AGENT DE MAITRISE	C	0,75		0,75	0,75		0,75
AGENT DU SERVICE SCOLAIRE			1,00	1,00		2,41	2,41
SOCIAL			3,00	3,00	2,30		2,30
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C		3,00	3,00	2,30		2,30
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		15,00	7,00	22,00	19,82	2,41	22,23

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
AGENT DU SERVICE SCOLAIRE	C	TECH	362		3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				55 882,00		
AGENT DU SERVICE SCOLAIRE		TECH		22 606,00	A	CAE
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE	C	TECH	362		3-b	CDD
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE		TECH		15 294,00	A	CAE
ASSITANT DE COMMUNICATION		ADM		17 982,00	A	CAE
TOTAL GENERAL				55 882,00		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à CILIOPEE HABITAT (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 26/02/2010	CILIOPEE HABITAT	SA HLM		65 437,79
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE		CONTRIBUTION	2 815,00
SDEE 47		CONTRIBUTION	77 185,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	CCAS DE MONSEMPRON-LIBOS			AIDE SOCIALE	
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2017 (%)
Taxe d'habitation	2 502 000,000	1,460 %	16,690 %	0,000 %	417 584,000	1,460 %
TFPB	1 911 000,000	1,111 %	27,270 %	0,000 %	521 130,000	1,111 %
TFPNB	31 400,000	1,948 %	82,660 %	0,000 %	25 955,000	1,948 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	4 444 400,000	1,313 %			964 669,000	1,284 %